

APERÇU HISTORIQUE DE L'UNION SAINTE CECILE

1. Les origines de l'Union Sainte cécile : l'héritage du début du XIX^e siècle.
2. L'expérience vécue d'un fondateur : Charles Hamm
3. Le contexte social de la création de l'U.S.C.
4. La fondation de l'U.S.C., en 1882.
5. La chorale paroissiale à la fin du XIX^e siècle (statuts de 1884).
6. Après la première guerre mondiale.
7. Les Petits Chanteurs.
8. De 1945 à Vatican II.
9. De Vatican II à 2002.
10. La revue Caecilia
11. Les recueils de chant pour l'assemblée.
12. Statistiques.

Les origines : l'héritage du début du XIX^e siècle

Après les destructions et les ventes d'orgues de l'époque révolutionnaire et l'interdiction de la participation au chœur des dames, en 1824, il faut attendre le dernier tiers du XIX^e siècle pour que s'organise la restauration de la musique sacrée en Alsace. Compensant l'abandon du répertoire traditionnel, la profusion des nouvelles compositions nourrissait de nombreux chœurs d'hommes, fédérés en 1856 dans l'Association des sociétés chorales d'Alsace (sous l'impulsion de Kienzl), lorsque la guerre de 1870 vient interrompre cette dynamique.

Après la guerre, si l'édition musicale connaît une activité intense (Le Roux, Sutter), la plupart des paroisses ne peut plus chanter la polyphonie ; on se limite à quelques cantiques et motets (à 4vm) et on développe des nouveaux cantiques, moitié en latin moitié en allemand ; le chœur des jeunes filles assure cette deuxième partie (Jungfrauenchor).

Le contexte : l'expérience de Charles Hamm

A Thann, vers 1868, curé et organiste-directeur d'école rassemblent 12 à 15 hommes de bonne volonté pour prendre en charge le chant grégorien et la polyphonie. Cette formation périclité en 1877 avec l'arrivée d'un nouveau curé. Par chance, parmi les vicaires, un jeune abbé, **Charles Hamm**, profite de la « section chant » du *Jünglingsverein* (Cercle de jeunes gens) pour renflouer les rangs du chœur d'hommes. Il ajoute encore 20 jeunes filles de la *Congrégation des Enfants de Marie* et constitue un chœur mixte d'une quarantaine de membres, qui réalise d'excellentes performances. L'abbé Hamm compose de nombreux motets et puise dans le répertoire du XV^e au XVIII^e siècles. Dans ce cadre, naît l'idée de l'Union Sainte-Cécile. Celle-ci voit le jour en 1882, après sa nomination à la Collégiale Saint-Martin de Colmar, où il s'associe à Marie-Joseph Erb, professeur à l'Ecole Normale d'Instituteurs, pour lancer cette formidable entreprise.

Bien qu'alimenté par les courants de pensée réformateurs français et allemands du XIX^e siècle, l'élan de la musique sacrée en Alsace a toujours refusé « l'absorption par les mouvements nationaux, à cause des particularités alsaciennes. » (E. Bohn) Malgré une collaboration avec les organismes allemands, puis français, l'apport des deux cultures et traditions musicales a été assimilé avec équilibre dans notre province. La stabilité politique permet de construire des églises là où se vivait le *simultaneum* ; on y acquiert un orgue commandé à un facteur d'orgues réputé. Comme les chantres, l'organiste manque souvent de formation : la qualité s'en ressent, dans une liturgie perçue comme une représentation. La piété populaire se réfugie dans les dévotions paraliturgiques et dans les processions. Les choristes et les fidèles chantent indistinctement en allemand et en français, en plus du latin, jusqu'à la politisation du volet linguistique (Bismarck).

La création de l'U.S.C., en 1882

Le modèle de la **Schola Cantorum** romaine exclut du chœur de l'église les jeunes filles (*Chorjungfrauen*) ; les hommes, quant à eux, exécutent le chant grégorien. Pendant l'action liturgique, les filles chantent les mélodies inspirées de la musique légère. Convaincus qu'il fallait y remédier, **Charles Hamm** et **Marie-Joseph Erb** fondent en 1882, à Châtenois, la « **Société alsacienne de musique religieuse** » (devenue ultérieurement l'*Union Sainte Cécile*). L'approbation d'une centaine de musiciens d'Eglise et de l'évêque, en 1883, lance le mouvement de restauration. Ce moment est marqué par un bulletin fédéral adapté à la situation de l'Alsace (**Caecila**, n° 1, janvier 1884), des réunions et des sessions techniques. On développe le chant grégorien, la polyphonie et le cantique populaire, on articule les rôles de l'assemblée et de la chorale.

La chorale paroissiale à la fin du XIX^e siècle : statuts de 1884

Ses buts : participer à la restauration et à la propagation de la musique religieuse, en conformité avec les décisions de l'Eglise.

Le répertoire : chant grégorien, polyphonie ancienne et moderne, chant religieux en langue vernaculaire par les fidèles, orgue, musique instrumentale convenable.

Les obligations : répétitions, dimanches et fêtes, moralité.

Le synode diocésain de 1894 et la Lettre pastorale de **Mgr Fritzen**, en 1899, prescrivent les règles en matière de musique d'Eglise (polyphonie les jours de fête, chant soliste interdit aux femmes...).

A partir de 1900, **Joseph Victori** organise des *réunions cantonales* pour initier au chant grégorien et à la belle polyphonie sans exclure le chant de l'assemblée.

Après la Première guerre mondiale

Après la première guerre mondiale, **J. Victori** et **Mgr Ruch** relancent l'activité cécilienne. On s'interroge sur la formation des organistes, que n'assure plus l'*Ecole Normale*, et sur le recrutement des chorales face à l'engouement pour le sport, le cinéma, le théâtre et le bal. On souligne la nécessité d'une formation des choristes, malgré le succès des chorales alsaciennes à Paris en 1928. En 1928, l'abbé **Alphonse Hoch** complète le chœur d'hommes laïcs, créé en 1904 par J. Victori, par des dames : la **chorale de la cathédrale** diffuse la grande littérature de musique religieuse.

Les Petits Chanteurs

Les *Petits Chanteurs* commencent à dépasser leur rôle initial de « bouche trou » pour les offices de semaine ; montant à la tribune le dimanche, on leur confie quelques versets, une alternance avec les hommes aux *vêpres*, à l'*Ordinaire* ou au *Propre*, et même la participation à la polyphonie en soprano et en alto, voire des pièces à voix égales. Une reconnaissance égale à celle des enfants de chœur ouvre la voie de leur fidélisation. Après passage au chœur d'adultes, ils en améliorent la qualité. En 1932, le **Groupement des Petits Chanteurs de l'U.S.C.** est créé (approbation épiscopale le 7 août 1933) pour organiser des activités destinées aux petits chantres ; toutes les chorales font l'impossible pour en recruter.

La deuxième guerre mondiale supprime toute activité associative. En 1961, la Fédération française des **Pueri Cantores** confie la délégation régionale «Alsace» à l'abbé **Gérard Grasser** (qui dirige les *Petits Chanteurs* de Zillisheim); Mgr Jean-Julien Weber préside le premier Congrès régional des Petits Chanteurs. Le 5 juin 1974 est fondée l'**Association des Petits Chanteurs d'Alsace**, ouverte à toutes les chorales d'enfants, même mixtes.

De 1945 à Vatican II

Après la deuxième guerre mondiale, Mgr Alphonse Hoch, maître de chapelle de la cathédrale, préside l'U.S.C., jusqu'à sa mort accidentelle en 1967. Défenseur du chant polyphonique latin, il associe la cathédrale au festival de musique de Strasbourg, il préside la première *Commission diocésaine de*

Musique sacrée, il met en place la *Commission diocésaine des orgues*. Le chanoine Timmer réalise un nouveau recueil diocésain (le LAD). Le chanoine Paul Kirchhoffer diffuse le chant grégorien (selon la méthode de Solesmes), à travers toute l'Alsace et au Conservatoire de Strasbourg.

De Vatican II à 2002

L'instruction romaine **Inter Oecumenici** du 26 septembre 1964 place la chorale de telle sorte qu'on voie clairement qu'elle fait partie de l'assemblée des fidèles et qu'elle soit à même de remplir au mieux sa fonction liturgique. **Musicam sacram** (5 mars 1967) reconnaît toutes les formes de groupes de chantres, même féminins, mais les femmes sont exclues du chœur de l'église. Dès lors, la plupart des chorales deviennent mixtes.

Après Vatican II, le chanoine Kirchhoffer généralise le *psaume responsorial* et l'*acclamation de l'Évangile* en français. Devenu président de l'U.S.C., il milite pour la « messe alsacienne » où l'on chante en latin, en français et en allemand, sans oublier la place de l'orgue. La revue *Caecilia* change de format, les formations et les réunions cantonales se multiplient, l'équipe des collaborateurs s'étoffe. En 1973, l'abbé Gérard Grasser est nommé à ses côtés ; il lui succède en 1982 à la présidence de l'U.S.C.

Créée en 1975, l'**Ecole d'Orgue Diocésaine** (EOD) assure la formation diplômante d'organiste liturgique. Les stages de formation regroupent organistes, chefs de chœur et choristes. L'U.S.C. participe activement au développement de l'**AREFAC** (formation de chefs de chœur par des formateurs qualifiés) et de l'**ANCOLI** (Association Nationale des Chorales liturgiques). La réalité diversifiée du Peuple de Dieu se traduit dans la vie de l'U.S.C. : la place des laïcs, celle des femmes, le souci des jeunes...

En 2002, fut créé le Service diocésain de Liturgie, de Musique sacrée et d'Art sacré. Il fut confié à l'abbé Jean-Luc Lorber. Au chanoine Gérard Grasser, qui prend sa retraite, succède, comme président de l'USC, Marc Lazarus, un laïc.

En 2004, l'abbé Michel Wackenheim succède à l'abbé Lorber.

La revue CAECILIA

Elle a été un canal privilégié pour faire connaître la réforme liturgique engagée par le Concile Vatican II. En maintenant les notions de pluralisme et de bilinguisme, indispensables dans notre province frontalière à double culture, elle a fourni aux chorales et aux curés des matériaux pour les célébrations paroissiales pour que s'harmonisent les genres, les styles et les langues. Cet équilibre aura ouvert la voie aux diverses évolutions ultérieures possibles. Elle aura contribué aussi à la formation musicale, liturgique et ecclésiale des choristes.

La revue *Caecilia* offre maintenant des rubriques nouvelles destinées aux lecteurs, aux fleuristes, aux servants d'autel... à tous les acteurs de la pastorale liturgique et sacramentelle, en écho à la nouvelle structuration du Service diocésain.

Les recueils de chant pour l'assemblée

- 1900 : le **Psallite**
- 1919 : nouvelle édition du **Psallite**
- 1956 : le **Recueil de cantiques du Diocèse de Strasbourg**
- 1967 : le **Louange à Dieu** (LAD)
- 1975 : nouvelle édition du **Louange à Dieu**
- 1985 : troisième édition du **Louange à Dieu**
- 2001 : édition du **Louange à Dieu** gris, correspondant régional des **Chants Notés pour l'Assemblée** (CNA) – répertoire francophone commun.

Quelques données statistiques

Les effectifs des chorales :

	en 1932	en 1981/82
hommes	surtout	7 164
femmes	peu	5 920
enfants-jeunes (14-20)	?	7 965
TOTAL	17 088	21 049
nombre de chorales	659	830
Petits chanteurs	2 800	1 000

Réunions cantonales en 1997/1998 : 427 chorales, 7 709 choristes, 10 animateurs diocésains formés, 63 responsables de Secteur.

Formés au *Centre d'Art Polyphonique d'Alsace (CAPA)* : 707 membres de l'U.S.C..

1982 fut l'année du Centenaire, avec 1 100 choristes en pèlerinage à Rome et à Assise, sous la conduite de **Mgr Roger Heckel** ; création de la cantate « En forme d'Arc en ciel » de Roger Calmel.

En 1988, la visite du pape Jean-Paul II a mobilisé 6 000 choristes à la Meinau (Strasbourg) et 1 000 choristes au stade de l'Illberg (Mulhouse).

En 1992, 1 200 choristes chantent à Salzbourg et à Altötting (Allemagne).

En 1998, 900 Alsaciens participent au congrès ANCOLI de Lourdes.

En 2004, Mulhouse accueille le congrès ANCOLI qui réunit 4 500 choristes de toute la France.